

Commission Gym Féminine

COMITÉ RÉGIONAL
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Date : 14 décembre 2020

Lieu : visio- conférence

Horaires de début : 20h30 Fin : 21h30 Durée : 1h

Bénévolat valorisé	Durée de la réunion	Nbr de bénévoles	Total en heures
	1h	11	11h

Présents	GROCHULSKA Corinne, GODINAT Sabine, THOMAS Isabelle, COMTE Maryvonne, CHAPUIS Anne-Claude, GOUGES Bernard, DENISOT A,Marie, FOULON Marie-Agnès, EMONIN Marion, JUNOD Marie-France , PARISSÉ Jean,
Excusé	JOURDAN Jean-Michel, , CASTELLA Charline, FOULON Amandine,
Absent	DESIGNES Olivier, BOIRON Monique, GIRARDIN Isabelle, EMONIN Sandra, BONNARD Laura, BOIVIN Elodie,
Invité	

Les dates et décisions prises par la commission technique ne doivent pas être diffusées tant qu'elles ne sont pas validées par le Comité Régional.

1 Point sur la situation

- Christian Babonneau réélu président de la Fédération,
- Il demande qu'on poursuive notre engagement pour mobiliser les clubs et les gyms, de réfléchir à de nouvelles « formes » de compétitions,
- Recommandations du médecin fédéral : pas de compétition avant au moins 2 mois de reprise entraînement surtout pour les seniors,
- pour les prochaines compétitions, aucune décision n'est prise, on attend de voir comment se passe le début d'année.
- plusieurs associations de la région ne reprendront pas le 15/12, car les municipalités refusent l'ouverture des gymnases

→ période toujours compliquée pour les associations, beaucoup d'incertitude,

2 FORMATIONS

- J1/J2 : seulement 54 personnes inscrites
- J6 : 8 personnes
- JL : 6 personnes
- toutes les personnes présentes sont d'accord pour reporter les formations de janvier aux 6 et 7 février : samedi 6 imposés 1^{er} à 5^{ème} degré, dimanche 7 : 6^{ème} degré et dimanche 21 février : formation code FIG.

Toutes les formations sont prévues en visio, les formatrices seront formées au préalable par Jean-Pierre (sûrement début janvier).

Pour la formation code FIG, la commission décide qu'il n'y aura pas de groupe cadres, ni initiation : s'il n'y a pas de compétition cette année ils ne pourront pas s'exercer.

La commission propose que le prix par personne soit fixé à 10€ : la demande de confirmation est faite au président du CR.

Les circulaires seront sur le site sous 8 jours avec date limite de retour le 15 janvier pour nous permettre d'organiser au mieux les groupes.

Il n'y avait pas de questions diverses, donc la réunion se termine à 21h30.

Pas de réunion programmée, on avisera en janvier en fonction des inscriptions aux formations juges.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous. Prenez soin de vous et de vos proches

Corinne et Isabelle.